



# La Lettre Municipale d'Ambérieux en Dombes

DOMBES  
SAÔNE VALLÉE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Juillet 2022 - N° 44

## Editorial



La rédaction de l'édito est toujours un casse-tête. Quel message faire passer ? Quelles informations délivrer ? Je me suis donc demandé ce que j'aurais souhaité lire avant de faire partie de l'équipe du conseil municipal et la réponse s'est révélée toute simple : les questions et problèmes qui occupent les journées à la mairie. Et vous le constaterez, ces questions sont nombreuses et variées car en étant maire d'une petite commune, il est absolument nécessaire de s'adapter à toutes les demandes, tous les sujets ce qui fait que l'activité est dense et très variée. Pas de risque de s'ennuyer et un temps plein n'y suffit pas si j'en crois le souhait de certains et certaines qui aimeraient que tout aille bien plus vite !

- Enfance et jeunesse, sujet numéro 1 de cette fin d'année scolaire avec l'ouverture à la rentrée de la dixième classe tant attendue qui nécessite travaux et équipements, la restructuration du restaurant scolaire qui doit s'adapter à l'augmentation régulière du nombre d'enfants accueillis et enfin les difficultés que rencontre Oxy'Jeunes pour faire face aux missions qui lui ont été confiées par convention par la commune et qui comprennent l'accueil périscolaire, le restaurant scolaire, les temps NAP

et les activités du centre de loisirs. Le sujet n'est pas simple et particulièrement sensible puisqu'il concerne nos enfants et impacte directement l'organisation des familles. L'association comme la municipalité en sommes bien conscients et travaillons activement le sujet.

- Les questions d'urbanisme avec de nombreux projets déposés tout au long de l'année qu'il s'agit d'étudier et de suivre. Parmi eux, le programme de construction Chemin du Peuple prend forme : 52 logements, 27 appartements bigénérationnels, des locaux professionnels destinés à accueillir des professions médicales et un local pour une micro crèche privée de 12 berceaux... Tout un travail est aujourd'hui en cours pour rechercher activement des professionnels de santé qui pourraient s'y installer et compléter l'offre de notre commune.
- La communication avec l'arrivée d'un site internet entièrement revu ainsi que la reprise des réunions publiques annuelles permettant d'échanger librement avec vous.
- Les pigeons qui pullulent sur notre village, salissant les trottoirs et obstruant les chéneaux de leurs fientes. Pour combattre cette prolifération, une convention a été passée avec les Piégeurs de l'Ain et à ce jour, en un mois seulement, ce sont plus de 150 pigeons qui ont été capturés.
- Sans oublier les déchets car le changement de prestataire pour le ramassage des ordures ménagères par la CCDSV ne s'est pas passé sans peine. Après bien des dysfonctionnements, le service semble enfin trouver un rythme plus normal. Reste

maintenant à éduquer les usagers au bon fonctionnement des points d'apport volontaires qui semblent de plus en plus pris pour des déchèteries de proximité... C'est regrettable pour l'aspect de notre village et son hygiène et pour les agents du service technique obligés de nettoyer régulièrement ces points au détriment d'autres tâches bien plus bénéfiques pour le collectif !

Comme il est regrettable aussi d'avoir encore et toujours à rappeler certaines règles de bon sens et de bon voisinage qui seules permettent une vie en société harmonieuse. Un encart est prévu sur le sujet afin de rappeler les bonnes pratiques que le quotidien tend parfois à faire oublier...

Vous le voyez, notre village évolue, grandit mais conserve bien des qualités et des atouts. Les associations sont toujours nombreuses à l'animer et à proposer à tous des activités plaisirs ou utiles. Les familles s'installent nombreuses lui permettant de garder toute sa vitalité. De nouveaux commerçants ou artisans y domicilient leurs activités améliorant sans cesse l'offre de service. Le camping est en train de se transformer...

Toutes ces informations nécessitent une lettre plus longue qu'habituellement mais il ne pouvait en être autrement si nous voulions être le plus exhaustif possible.

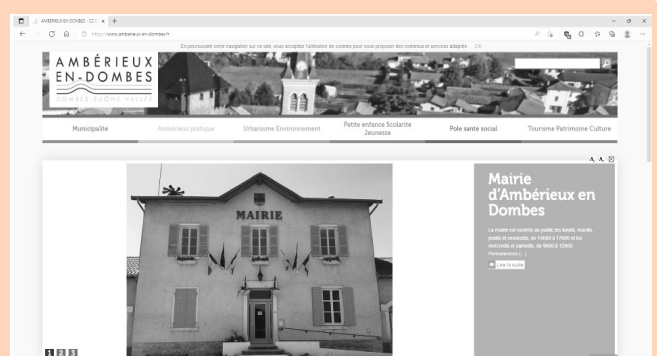
Je vous souhaite une lecture agréable et instructive ainsi qu'un bel été.

**Le Maire,  
Christine FORNÈS**

## Site Internet

Après quelques mois de travail, la commission communication est heureuse de vous présenter le nouveau site internet de la commune, en ligne depuis début mai. Nous l'avons voulu plus moderne, agréable, ludique et instinctif pour que chacun puisse retrouver un maximum d'informations sur notre village, mais également sur la Communauté de Communes. Pour suivre l'actualité de la commune en direct, rendez-vous sur notre page FB, Panneau Pocket et dès à présent : [www.amberieux-en-dombes.fr](http://www.amberieux-en-dombes.fr)

**Christelle ABRAZIAN**





## Changement d'agent à la poste

Depuis le début d'année, Manon Ruet accueille les administrés au bureau de poste et distribue le courrier. Elle remplace Hervé Lièvre qui a fait valoir ses droits à la retraite. La crise sanitaire a empêché de fêter son départ, comme prévu, lors de la cérémonie des vœux.

Nous le remercions pour toutes ces années passées à assurer ses fonctions au guichet ou sur son vélo. Nous lui souhaitons une bonne retraite bien méritée.



## Fête des conscrits



Après 2 années blanches pour les raisons que l'on connaît, notre village a enfin pu fêter ces conscrits. Et quel week-end !

Les classards de la 2 ont convié leurs amis des classes en 9, 0 et 1, le vendredi 22 avril au soir afin d'enterrer joyeusement leurs classes, avant un bal apprécié de tous. Le dimanche suivant a vu se dérouler le programme des

festivités comme à l'habitude : photos des conscrits, vague dans les rues du village... Les membres de la classe en 2 ont ensuite accueilli leurs invités à l'Auberge de la Tour avant de se retrouver tous ensemble une dernière fois le lundi pour leur retinton. Un fort beau moment qui a fait oublier ces derniers mois difficiles.

**Christelle ABRAZIAN**

## Une belle expo photo dans votre village !

Les 30 avril et 1<sup>er</sup> mai derniers, se tenait à la salle polyvalente notre expo photo annuelle. Quatrième expo pour le club, qui a été créé dans notre commune en 2016. Après deux années d'absence liées à la pandémie, durant lesquelles nous n'avons pas pu montrer notre travail, nous avons de nouveau pu exposer !

Bien que le lieu de l'exposition soit différent, cet événement s'est présenté sous la même forme et les

mêmes conditions que d'habitude. L'espace disponible à la salle polyvalente était plus vaste qu'à l'ancienne école du village et cela nous a obligés à fournir davantage de travail toujours dans l'optique de ne pas décevoir notre public. Tous nos adhérents ont travaillé d'arrache-pied durant plusieurs jours pour présenter un travail de qualité. Tout a été mis en œuvre pour que le rendu soit le plus qualitatif possible, afin que les visiteurs s'imprègnent des différents univers photographiques et se sentent au milieu d'un travail de professionnels.

Cette année, comme les précédentes, ce sont des anonymes, des amis, de la famille, des personnalités publiques locales et des clubs alentours qui nous ont rendu visite.

Nous avons compté environ 200 visiteurs sur les deux journées d'exposition. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

N'oubliez pas le concours photo organisé par la mairie en partenariat avec notre association ! Faites-nous passer vos plus belles photos sur le thème « La nature à Ambérieux » avant le 11 décembre 2022 minuit à : [objectifs.en.dombes@gmail.com](mailto:objectifs.en.dombes@gmail.com).

Le gagnant du concours verra sa photo en couverture du bulletin municipal 2023.

Pour tout renseignement sur le club, venez à notre rencontre lors du forum des associations.

**Eric MAYNAUD**

## Equipement service technique

Il y quelques semaines, la commune a complété le parc de matériel du service technique avec l'acquisition d'une tondeuse manuelle, d'une débroussailluse et d'un

nouveau tracteur-tondeuse Iséki en remplacement de l'ancien, devenu trop usagé et non adapté aux besoins de la commune.







## Ouverture de la dixième classe



250 élèves étaient inscrits à l'école en septembre 2021. 263 élèves étaient présents en mars.

La création d'une dixième classe a été actée par la direction des services départementaux de l'éducation nationale. Elle ouvrira à la rentrée de septembre.

La nouvelle classe accueillera des élèves de maternelle dans les locaux situés à proximité de la mairie.

Des travaux ont été réalisés : rafraîchissement des peintures, changement des fenêtres et des volets.

La classe sera équipée d'un nouveau mobilier, de jeux et de matériel éducatif.

L'enseignant sera nommé en juin.

**Dominique FATÔME**

## Le camping du Cerisier devient l'Oasis des Dombes



Longtemps portée directement par la commune, la gestion du camping a été déléguée en 2019 à Messieurs Pinasseau. Il s'agissait de professionnaliser sa gestion et de moderniser cet équipement plein de charme mais qui avait besoin de lourds investissements pour pouvoir répondre aux normes actuelles et aux attentes des touristes.

Après trois ans de gestion, Messieurs Pinasseau ont choisi de partir vers de nouveaux horizons et c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons accueilli en début d'année Cécile et Claude. Ces derniers ont de grands projets pour notre beau camping et souhaitent mettre en valeur tous ses atouts. Une réunion de présentation festive a été organisée le samedi 18 juin à destination des commerçants et riverains afin de leur présenter le projet et répondre aux questionnements des uns et des autres.

Nous souhaitons à Cécile et Claude une belle réussite qui ne pourra qu'être bénéfique pour la commune et la mise en lumière de la Dombes.

**Christine FORNÈS**



## Consultations juridiques gratuites

Le 10 mars dernier, la commune a signé une convention avec une avocate.

Cette convention permet aux Ambarrois d'avoir accès à des consultations juridiques gratuites tous les derniers samedis du mois de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous à la mairie d'Ambérieux en Dombes (à compter du 26 mars).

Ces rendez-vous permettent d'avoir un premier avis juridique sur toute question de droit privé (droit de la famille, droit locatif...).

Pour prendre rendez-vous, contactez la mairie qui fera suivre à l'avocate : [accueil@amberieux-en-dombes.fr](mailto:accueil@amberieux-en-dombes.fr) ou 04.74.00.84.15

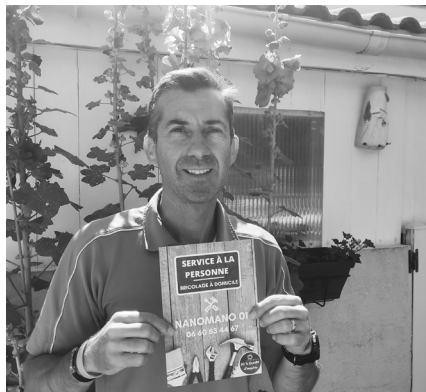
## Participation citoyenne

Suite à la réunion du 7 décembre 2021, une nouvelle rencontre avec la Gendarmerie est prévue le jeudi 22 septembre 2022 à 19 h à la mairie (salle du conseil). Toutes les nouvelles personnes qui souhaitent s'engager dans ce dispositif qui a pour but de renforcer les liens entre les élus, la population et les forces de sécurité de l'Etat sont les bienvenues.

## La vie économique



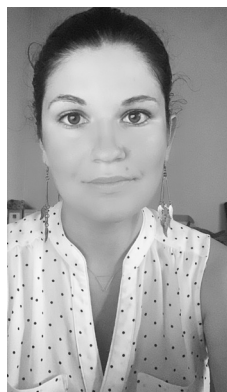
Lydie et Alexandre GACHE-POUZOLS  
ont repris La P'tite Italie



Création de « Nanomano 01 »,  
service à la personne – bricolage  
à domicile par M. FOREST Arnaud



Chloé PERRIER-AUTHIER,  
diététicienne nutritionniste  
vous accueille au 25 Rue de la Mairie



Virginie GAILLARD, psychologue,  
a ouvert son cabinet  
au 25 rue de la Mairie

## Nouveautés

- Flamingo Pizzas installe son camion de vente de Pizzas tous les mercredis soirs place Marcel Bonnet
- L'épicerie en ligne de produits locaux issus d'Auvergne-Rhône-Alpes, « Vroum ma poule » a un point de retrait à la Roseraie - livraison le mercredi et samedi
- Le magasin Vival propose un service gratuit de retrait d'argent lorsque vous payez vos courses aux caisses par carte bancaire (hors American express) ou carte bancaire Casino. Le retrait d'argent est possible entre 10 € et 60 € par tranche de 10 €.

## Communication

[www.amberieux-en-dombes.fr](http://www.amberieux-en-dombes.fr)



[www.facebook.com/mairieamberieuxendombes](https://www.facebook.com/mairieamberieuxendombes)

Panneau Pocket



## Agenda

### JUILLET

- Jeudi 14** Fête du 14 juillet du Comité des Fêtes repas champêtre sur réservation feu d'artifice offert par la Mairie
- Jeudi 21** Séance conseil municipal

### AOÛT

- Samedi 6** Permanence Passerelle en Dombes
- Jeudi 11** Don du Sang à ARS SUR FORMANS

### SEPTEMBRE

- Samedi 3**
- Forum des associations
  - Permanence Passerelle en Dombes
  - Marche de la Classe en 3 avec ravitaillement sur inscription
- Jeudi 8** Séance conseil municipal
- Lundi 12** Concours de boules Challenge Exode
- Samedi 17** Journées européennes du patrimoine
- Dimanche 18**
- Mardi 20** Réunion publique d'information La Maison de Blandine
- Dimanche 25** Concours club poneys Société Hippique Rurale

### OCTOBRE

- Samedi 1<sup>er</sup>** Permanence Passerelle en Dombes
- Dimanche 9** Fête association Sainte Bernadette
- Mardi 11** Don du sang à CHALEINS
- Samedi 15**
- Concours sauts Obstacles Amateurs Préparatoires
  - Soirée du comité des Fêtes
- Dimanche 16** Concours sauts Obstacles Amateurs Préparatoires
- Jeudi 20** Séance conseil municipal
- Samedi 29** Vente saucissons à cuire Anciens Combattants

## La Lettre d'Ambérieux en Dombes

Directrice de publication : C. FORNÈS

Rédaction : Commission Communication : C. ABRAZIAN – D. FATÔME – A. MAZILLE – A. REBUT – B. ROCHE – C. PROTIÈRE  
Diffusion : Mairie d'Ambérieux en Dombes / Impression : Multitude Imprimerie - 01600 TRÉVOUX

# **Compte rendu de la réunion publique du 3 mai 2022**

## **(Diaporama de présentation disponible sur le site internet)**

Après 2 ans de suspension dus à la crise du covid, la nouvelle équipe en place avait à cœur de rétablir dès que possible ce rendez-vous annuel permettant de présenter à tous un bilan des actions passées et un aperçu de celles à venir.

Après une présentation de l'équipe et des délégations de chacun, un point sur les finances de la commune a été exposé.

Il s'avère que les diverses mesures prises dès 2015 pour rétablir la situation financière de la commune lourdement impactée par la construction onéreuse mais néanmoins indispensable du groupe scolaire et du pôle centre de loisirs / bibliothèque portent leurs fruits et permettent d'observer le rétablissement progressif des comptes et une situation financière qui d'année en année nous permet de retrouver une capacité d'autofinancement permettant la réalisation de quelques projets d'investissements nécessaires.

La part de remboursement des emprunts pèse toujours lourd dans nos comptes (près de 173 000€ en 2021) mais notre capacité d'autofinancement s'améliorant, la charge devient supportable. Nous pouvons aussi envisager assez sagement la possibilité de retrouver une capacité d'emprunt pour le prochain mandat.

Chaque adjoint ou conseiller délégué a ensuite présenté sa commission, ses actions et ses projets.

Concernant les projets, on peut principalement retenir :

### **Les projets immobiliers en cours ou à venir :**

- Projet chemin du Peuple (AnaHome) avec 52 logements en location et en accession à la propriété (SEMCODA), 27 appartements pour une résidence bigénérationnelle (Maison de Blandine), une micro-crèche privée de 12 berceaux (gestionnaire Les Petits Bergers), des locaux professionnels pour des professions médicales
- Projet impasse Utrillo (SIT Foncier) – Permis accordé pour 13 maisons
- Projet Le Carré Secret, impasse de la Barrière (SIT Foncier) – Permis d'aménager accordé pour 7 lots
- De nombreuses divisions de parcelles dont nous n'avons pas de visibilité et pas la maîtrise...

### **Ouverture d'une 10<sup>ème</sup> classe et agrandissement du restaurant scolaire :**

Frôlée pour la rentrée 2021, l'ouverture d'une 10<sup>ème</sup> classe a été actée lors de la rédaction de la carte scolaire ce début d'année. Les effectifs resteront néanmoins chargés car la directrice enregistre l'arrivée de nombreux enfants...

Et qui dit arrivée d'enfants en maternelle et primaire, dit aussi augmentation de la fréquentation du restaurant scolaire et du centre de loisirs aujourd'hui gérés par convention par l'association Oxy'Jeunes.

### **Production d'énergie :**

Annoncé et présenté lors de la réunion publique de 2019, le

projet d'éoliennes, suite aux études environnementales a été, d'un commun accord avec le porteur de projet, abandonné. Il aurait considérablement défiguré le village avec des mas d'une hauteur de 220 m en visibilité directe avec les tours du château. Impensable ! Des réflexions sur d'autres pistes de production d'énergie sont évoquées.

### **Le camping et le plan d'eau :**

Xavier et Pierrick Pinasseau qui avaient été chargés en 2019 de la gestion de ces 2 équipements structurants de la commune nous ont quittés ce début d'année. Ils ont passé le flambeau à Cécile et Claude avec un projet très valorisant pour notre village.

### **Création d'un mode doux le long de la Route de Saint Trivier :**

Imaginé en 2014, repoussé puis revu, ce projet débutera en 2022 et apportera aux habitants du nord du bourg un cheminement piéton sécurisé.

Le début de mandat a, dès les élections, subi des événements qui ont fortement impacté son fonctionnement : COVID et confinement au lendemain des élections municipales, mise en place tardive de la nouvelle équipe, décès de notre maire, impossibilité de procéder à de nouvelles élections pour cause de situation sanitaire...

Ce n'est que maintenant que la mécanique repart vraiment... Néanmoins, ne croyons pas que rien n'a été fait. Un long travail de préparation, de construc-



tion est souvent nécessaire avant de voir aboutir un projet, à plus forte raison quand le projet est d'envergure au regard du budget communal.

Le projet de remettre en place un comité citoyen, comité qui avait été tenté au dernier mandat et qui n'a pas pu être poursuivi a été présenté. La politique participative amène bien des avantages car c'est en traitant le sujet, les projets, en les étudiant qu'on peut voir toutes leurs limites et accepter l'idée que ce qui fonctionne bien sur le papier n'est pas forcément applicable tel que dans la réalité. Bien des sujets pourraient y être abordés : tous les sujets autour des enjeux environnementaux, autour de la sécurité, .... Mais bien d'autres encore pourraient émerger.

#### Quelques questions et remarques :

- **Est-il possible de poser des panneaux photovoltaïques dans le périmètre du château ?** Une demande d'autorisation d'urbanisme est à déposer et l'architecte des Bâtiments de France peut éventuellement être consulté.
- **Les pigeons, un problème toujours présent.** Un travail est en cours avec les piégeurs de l'Ain pour mener une campagne de capture. L'impact de cette campagne est encore inconnu.
- **Stationnement compliqué et parfois anarchique.** Des projets de création de parkings sont à l'étude mais il faudrait aussi que chaque foyer stationne son véhicule sur sa

parcelle. Un certain nombre de problèmes disparaîtrait...

- **Une évolution de la population en forte hausse. Ne faudrait-il pas freiner le nombre de constructions nouvelles ?** Impossible de maîtriser les divisions de parcelles qui se généralisent et comment refuser des permis de construire du moment qu'ils respectent les règles du PLU ?
- **La Commission Communale des Impôts Directs se réunit-elle toujours ?** Oui, une séance a eu lieu le 12 avril en présence des services des impôts.
- **Une augmentation des impôts est-elle prévue ?** Non. Rien de prévu à ce jour.
- **Une évolution de l'offre de transports collectifs possible ?** Avec le vieillissement de la population, le problème est grandissant. Il s'agit d'une compétence de la communauté de communes. Une réflexion est en cours pour repenser le plan de mobilité du territoire et ce sujet en fait partie.
- **Moustiques tigres, des mesures collectives possibles ?** Non, mais des précautions individuelles à suivre dont éviter la présence d'eaux stagnantes.
- **Le village manque d'aires de jeux municipales.** Une idée à creuser...
- **Axe de réflexion pour la commission fleurissement :** intégrer des minéraux aux massifs de fleurs.
- **Rythmes scolaires sur 4 jours 1/2. Quel avenir ?** La décision a été prise en 2021 pour 3 ans.

Il n'est pas question de rediscuter ce point d'ici là et une demande de dérogation n'est pas prévue avant terme. Cette décision fait suite à une concertation entre les différents partenaires de l'école (enseignants, parents d'élèves, communes).

- **Local pour les associations, des salles difficilement accessibles.** Une réflexion commencée en 2020 est toujours en cours. Il s'agit de transformer le local boules/chasse en local des associations tout en permettant à ces 2 associations de poursuivre leurs activités. Un autre projet concerne la réhabilitation de la buvette du foot bien fatiguée.
- **La journée d'accueil des nouveaux arrivants manque.** Le projet est de rétablir un temps d'accueil pour tous les nouveaux (bébés, arrivants, majeurs...).
- **Un ramassage des ordures ménagères et emballages en porte à porte catastrophique depuis début d'année.** Le nouveau prestataire a bien du mal à assurer un ramassage régulier et satisfaisant. Un travail quasiment quotidien est en cours par le service déchets de la CCDSV pour rétablir la situation.
- **Des problèmes de vitesse excessive sur le village. Quelles solutions ?** La gendarmerie est informée et présente régulièrement sur notre village mais ce problème est récurrent et difficile à contrer. Chaque fois qu'une solution est trouvée elle est contournée par quelques irréductibles...
- **Où en est le projet du pédibus ?** Sans volontaires, projet irréalisable.

## Rappel réglementation et informations pour passer un bel été



### Bruits de voisinage :

Par arrêté préfectoral du 12 septembre 2008, sont interdits :

- **sur la voie publique** : les bruits gênants par leur intensité, notamment ceux provenant de publicité, de moteur, d'utilisation de pétards et feux d'artifice (sauf dérogation)

- **dans les locaux ou les propriétés privées** :

- **dans le cadre d'activités professionnelles** : à l'intérieur ou en plein air, l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, entre 20h et 7h, et toute la jour-

née, le dimanche et les jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente et dérogation.

- **dans les locaux d'habitation et leurs dépendances** : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les occupants à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30

- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

### Brûlage de végétaux :

Par arrêté préfectoral du 3 juillet 2017, le brûlage, à l'air libre ou en incinérateur individuel des déchets verts, des végétaux coupés ou sur pied, issus de l'entretien des jardins et des espaces ou domaines publics ou privés quelle que soit leur teneur en humidité est **INTERDIT**.

Ces végétaux doivent être acheminés en déchetterie.

**Le non-respect de ces arrêtés est une infraction poursuivie et réprimée conformément à la réglementation en vigueur.**

## Arrêté du 15 juin 2022 portant restrictions temporaires de certains usages de l'eau dans le département de l'Ain

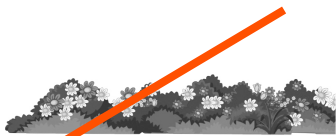


### Sécheresse dans l'Ain - Mesures de restriction



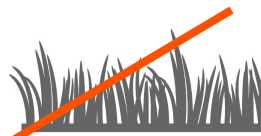
## ALERTE RENFORCEE

### Usages domestiques



#### **Interdiction d'arroser les massifs fleuris et les plantes en pot**

Adaptation pour l'arrosage au goutte-à-goutte ou pied-à-pied ou micro-aspiration autorisé entre 18 h et 11 h



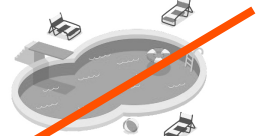
#### **Interdiction d'arroser les espaces verts et les pelouses**

Adaptation pour les arbres et arbustes plantés en plein terre depuis moins d'1 an (arrosage autorisé de 21h à 9h)



#### **Interdiction d'arroser les jardins potagers**

de 9h à 21h  
Prélèvement interdit dans les eaux superficielles



**Interdiction de remplir et de vidanger les piscines privées et les bains à remous (> 1m<sup>3</sup>)** sauf remise à niveau & premier remplissage sous condition



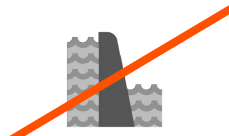
**Interdiction de laver les cours et les façades** (sauf travaux préparatoires à un ravalement)



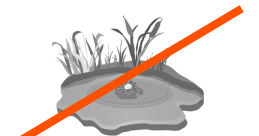
**Interdiction de laver les véhicules à domicile**



**Fermeture des fontaines publiques et privées en circuit ouvert**



**Ouvrages hydrauliques**  
**Interdiction de toutes manœuvres ayant une influence sur la ligne d'eau**  
**Interdiction de fonctionnement par éclusées**



**Interdiction de remplir et de vidanger les plans d'eau**

L'utilisation des réserves d'eaux pluviales n'est pas concernée par ces restrictions

Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages domestiques et professionnels sur le site des services de l'État - [www.ain.gouv.fr](http://www.ain.gouv.fr)



## Désherbage

Compte tenu de l'importance des surfaces concernées, l'entretien effectué par les services municipaux ne peut donner des résultats pleinement satisfaisants que

dans la mesure où les habitants participent, eux aussi, à la vigilance qui s'impose pour assurer d'un part la sécurité mais aussi l'agrément et une bonne image

de la commune. Chaque habitant est invité à participer à l'effort collectif en dés herbant devant sa propriété.

## Ambroisie, attention allergies !

Aidez-nous à lutter contre cette plante dangereuse pour la santé en la combattant dans vos jardins, sur vos exploitations mais aussi en signalant les plants que vous repérez au cours de vos

balades, partout où vous la débutez ...

**Comment faire ?**

Classiquement :

auprès du secrétariat de mairie

Plus moderne et efficace :

par signalement sur le site [SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR](http://SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR)

Nous faisons le reste...

Signalement = destruction = moins de risques d'allergie pour vos enfants !

## Moustique tigre

### LES BONNES GESTES À ADOPTER

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés encombrants...)

La meilleure façon de lutter contre le moustique tigre est de supprimer les lieux de ponte pour empêcher qu'il ne s'implante

Vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes...)

Changer l'eau des plantes et des fleurs (chaque semaine)

Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins...) et les piscines hors d'usage

Vérifier le bon écoulement des gouttières

## Frelon asiatique Signalez sa présence !

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement sur le site internet : [www.frelonasiatiques.fr](http://www.frelonasiatiques.fr) afin de connaître les démarches. Le frelon asiatique est classé comme espèce envahissante.

Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.



## Attention ! chenilles processionnaires

Les Chenilles Processionnaires possèdent des poils urticants microscopiques en forme d'harpion qui provoquent des réactions cutanées importantes, boutons, démangeaisons, lésions oculaires

et respiratoires.

Des méthodes de lutte efficaces existent contre la chenille processionnaire. Ces traitements sont le plus souvent respectueux de l'environnement :

**Échenillage** : Couper les nids et brûler les cocons

**Piégeage** : Écopiège et piège à phéromone

**Traitement biologique** : Bacillus Thurengiensis

## Déclaration annuelle de ruches du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

Il est rappelé que des règles strictes encadrent l'installation de ruche à proximité d'habitations.

